

DEVENIR MEMBRE DE LA COMMISSION INDÉPENDANTE D'APPEL D'UNIFOR

Il s'agit d'une occasion unique pour les personnes qui souhaitent contribuer de manière significative à la gouvernance démocratique du mouvement syndical canadien. La Commission indépendante d'appel (CIA)/Public Review Board (PRB) d'Unifor cherche actuellement à pourvoir deux postes.

La Commission indépendante d'appel d'Unifor est un tribunal qui tranche les litiges entre les membres d'Unifor et leur syndicat. Il s'agit d'un organisme unique parmi les syndicats canadiens et ses membres contribuent de façon importante à l'engagement du syndicat en matière de démocratie, d'imputabilité et de transparence.

Unifor est le plus grand syndicat du secteur privé au Canada regroupant 315 000 membres à l'échelle du pays et présents dans les principaux secteurs de l'économie canadienne. Régie par les statuts d'Unifor, la Commission indépendante d'appel est composée de cinq membres provenant de partout au Canada désignés par le conseil exécutif national d'Unifor.

À PROPOS DE LA COMMISSION INDÉPENDANTE D'APPEL

La Commission indépendante d'appel est issue d'un tribunal fondé en 1957 par le Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, à la demande du président de l'époque Walter Reuther. En 1985, elle a été adoptée par les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) lorsqu'ils ont quitté le syndicat international. En 2013, la Commission a trouvé son siège actuel au sein d'Unifor, suite à la fusion des TCA et du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP). La Commission se penche sur les décisions et les actions des organismes subordonnés, principalement le Conseil exécutif national et le comité des affaires statutaires. La Commission indépendante d'appel statue sur les litiges relatifs, entre autres, à la conduite des élections par les sections locales, aux violations présumées du Code d'éthique et des pratiques démocratiques, au traitement des accusations portées contre les membres et les dirigeantes et dirigeants du syndicat, et joue un rôle limité en matière de surveillance du traitement des griefs.

À PROPOS DU RÔLE

À titre de membre de la Commission indépendante d'appel, vous ferez partie d'une équipe chargée de statuer les litiges entre le syndicat et ses membres. Vous devrez examiner les documents relatifs aux demandes de révision et présider les audiences avec les autres membres de la Commission (en direct ou par vidéoconférence) si nécessaire. Vous prendrez part à la résolution des demandes de révision et des appels relatifs à des accusations et formulerez des

commentaires destinés à la présidence de la Commission en ce qui concerne les projets de motifs de décision. La durée du mandat est de trois ans, et il peut être renouvelé une fois, à concurrence de deux mandats consécutifs de trois ans.

Cette fonction s'exerce principalement à distance. Le temps à y consacrer varie en fonction du nombre de cas pour lesquels une révision par la Commission est demandée, mais il représente en moyenne environ deux jours par mois.

A) La candidate ou le candidat idéal peut provenir de divers milieux, mais doit avoir une expérience pratique et/ou une expertise démontrée dans au moins l'un des domaines suivants :

1. Expérience dans un milieu syndiqué et/ou antécédents en relations industrielles/de travail
2. Expérience de l'arbitrage ou du règlement de litiges (y compris dans un milieu non syndiqué)
3. Expérience en droit ou en défense des droits (y compris la défense des droits communautaires)

B) Qualités requises :

- Engagement en faveur de l'équité et de la transparence
- Engagement en faveur de la justice sociale et de l'égalité
- Engagement normatif envers le mouvement syndical et croyance en la représentation collective des travailleuses et des travailleurs
- Engagement envers les valeurs démocratiques et appréciation de leur application dans le contexte syndical au Canada
- Capacité à reconnaître les conflits d'intérêts
- Capacité à apprécier et à prendre en compte les intérêts de toutes les parties à un litige
- Sensibilité et sensibilisation aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion
- Excellentes aptitudes à la communication orale et écrite
- Capacité d'étudier et de synthétiser de grands volumes d'informations
- Le bilinguisme (anglais et français) n'est pas requis, mais il est fortement privilégié

C) Les principales responsabilités sont les suivantes :

- Étudier les documents soumis par les parties aux révisions/appels et les notes de service rédigées par le secrétaire exécutif de la Commission
- Discuter des litiges soumis à la Commission avec les autres membres de la Commission lors des réunions mensuelles
- Présider les audiences, écouter activement les participantes et les participants et poser les questions appropriées pour comprendre tous les aspects du litige
- Étudier et commenter les projets de décisions préparés par la présidence. Le cas échéant, rédiger des opinions dissidentes.

Les membres de la Commission reçoivent une allocation en reconnaissance de leurs

contributions.

La Commission indépendante d'appel s'est engagée en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et encourage vivement les personnes qualifiées issues de groupes en quête d'équité à soumettre leur candidature et à s'auto-identifier si elles sont à l'aise de le faire. Si vous avez besoin d'un accommodement à un moment quelconque du processus de candidature, veuillez-nous en informer.

INSTRUCTIONS POUR LA PRÉSENTATION D'UNE CANDIDATURE

Les candidates et les candidats intéressés doivent envoyer une lettre de motivation et un CV. La lettre de motivation doit traiter spécifiquement de l'expérience pratique ou de l'expertise démontrée dans au moins un des trois domaines mentionnés dans la partie A ci-dessus. Les candidatures qui ne répondent pas à cette exigence ne seront pas prises en considération. Les candidatures doivent être envoyées par voie électronique sous la forme d'un seul document à l'adresse registrar@uniforprb.ca en indiquant à la ligne objet : Candidature à titre de membre de la Commission indépendante d'appel d'Unifor (PRB).

La Commission est chargée de conserver une liste restreinte de candidatures exceptionnelles et de recommander des membres de la Commission pour approbation par Unifor. Bien que nous ayons actuellement deux postes vacants à pourvoir, nous souhaitons toujours recevoir des candidatures qui seront envisagées dans le cas de vacances éventuelles. La date de clôture de l'actuel cycle de recrutement est fixée au 16 août 2023.

THE OPPORTUNITY: UNIFOR PUBLIC REVIEW BOARD MEMBER

This is a unique opportunity for individuals looking to contribute meaningfully to democratic governance in the Canadian labour movement. The UNIFOR Public Review Board (PRB)/Commission indépendante d'appel (CIA) is currently seeking to fill two positions on the Board. The PRB is an independent tribunal that adjudicates disputes between members of Unifor and the Union. It is a unique body among Canadian labour unions and makes a valuable contribution to Unifor's commitment to democracy, accountability and transparency.

Unifor is Canada's largest private sector union, with more than 315,000 members across the country, working in every major sector of the economy. Governed by Unifor's Constitution, the PRB is made up of five members from across Canada appointed by Unifor's National Executive Board.

ABOUT THE PRB

The PRB has its origins in a Tribunal that was initially created in 1957 by the International Union, the United Autoworkers at the behest of its then President, Walter Reuther. When the Canadian Autoworkers Union left the International in 1985, the PRB was adopted by the CAW and, in 2013, the PRB found its current home in Unifor following the merger of the Canadian Auto Workers (CAW) and the Communications, Energy and Paperworkers Union of Canada (CEP). The PRB reviews the decisions and actions of subordinate bodies within Unifor, primarily the National Executive Board and the Committee on Constitutional Matters. The Board adjudicates disputes relating to, among other matters, the conduct of elections by locals, alleged violations of the Code of Ethics and Democratic Practices, the processing of charges against Union members and officers, and has a limited supervisory role regarding the handling of grievances.

ABOUT THE ROLE

As a member of the PRB, you will join a team adjudicating disputes between the Union and its members. You will be expected to review materials related to requests for review and preside over hearings with other PRB members (live or via videoconference) when necessary. You will contribute to the resolution of requests for review and appeals of charges and provide feedback to the PRB Chair regarding draft reasons for decision. The term of the appointment is three years, and it can be renewed once for a maximum of two consecutive three-year terms.

This role is primarily remote. The time commitment that is required varies depending on the number of cases where review by the PRB is sought, however members should anticipate an average requirement to contribute approximately two days per month.

A) Ideal candidates may come from a range of backgrounds but should have practical experience and/or demonstrated expertise in at least one of following areas:

1. Experience in a unionized environment and/or background in industrial/labour relations
2. Experience in adjudication or dispute settlement (including in a non-unionized environment)
3. Experience in law or advocacy (including community advocacy)

B) Required qualities:

- Commitment to fairness and transparency
- Commitment to social justice and equality
- Normative commitment to the labour movement and belief in the collective representation of workers
- Commitment to democratic values and appreciation of their application in the union context in Canada
- Ability to identify conflicts of interests
- Ability to appreciate and consider the interests of all parties to a dispute
- Sensitivity and awareness of principles of equity, diversity and inclusion
- Excellent oral and written communication skills
- Ability to review and synthesize large volumes of information
- Bilingualism (English and French) is not required but bilingual candidates are strongly preferred

C) Key responsibilities include:

- Review materials submitted by parties to reviews/appeals and memoranda drafted by the Board's Executive Secretary
- Discuss the disputes put before the Board with Board members in monthly meetings
- Preside over hearings, listen actively to participants and pose appropriate questions to understand all facets of the dispute
- Review and comment on draft decisions prepared by the Chair. Where appropriate, draft dissenting opinions.

Board members receive a stipend to recognize their contributions.

The PRB is committed to equity, diversity and inclusion and strongly encourages qualified candidates from equity-seeking groups to submit an application and to self-identify if they feel comfortable. If you require accommodation at any time during the application process, please let us know.

APPLICATION INSTRUCTIONS

Interested candidates should submit a cover letter and CV. The cover letter should specifically address the candidate's practical experience or demonstrated expertise in at least one of the three areas noted in Part A above. Applications that do not meet this requirement will not be considered. Applications should be sent electronically as a single document to registrar@uniforprb.ca with the subject line: PRB Member Application.

The PRB is charged with keeping a short list of outstanding candidates and recommending Board members for approval by Unifor. Although we currently have two vacancies to fill, we are interested in receiving applications on an ongoing basis for consideration as future vacancies arise.

The closing date for the current round of recruitment is *16 August 2023*.